

Compte rendu de l'assemblée générale de l'année 2022

La matinée

Convoqués d'abord à Gottenhouse, les participants se sont ensuite rendus à Marmoutier pour suivre une visite guidée de l'église abbatiale dont l'édifice actuel a connu des étapes successives d'agrandissement et d'aménagement du XII^e au XVIII^e siècle, du roman au gothique, puis au baroque classique. Notre guide, Jean-Paul Lerch, a su captiver pendant une heure et demie son auditoire, conquis par sa verve érudite, son humour et son désir de révéler les détails architecturaux et décoratifs, souvent insoupçonnés, de ce vénérable monument.

De retour à la salle Adrien Zeller de Gottenhouse, le maire Jean-Luc Simon a accueilli l'assistance, en lui offrant le verre de l'amitié. Un excellent déjeuner, signé Jérémy Wurmel et préparé par son équipe, a ensuite été servi par des membres de notre section de Saverne, organisatrice parfaite de cette journée, dans l'ambiance de gens heureux de se retrouver.

Après quelques mots de bienvenue du maire, lui-même amateur de généalogie, Daniel Peter, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, a exposé la géographie et les grands traits de l'histoire de Gottenhouse, illustrés de projections.

L'assemblée générale

A son ouverture, Luc Adoneth a tenu à remercier chaleureusement et sous les applaudissements de l'assistance tous les acteurs de la rencontre, passant ensuite à l'ordre du jour.

1. Election du président

La cooptation par le comité, au début de janvier 2022, de Luc Adoneth, comme président du CGA, devait statutairement être soumise au vote de l'assemblée générale. Après l'avoir entendu se présenter, elle l'a élu à l'unanimité des voix.

2. Approbation du compte rendu de l'AG 2020-2021, du 16.10.2021

Publié dans le Bulletin 216, 2021, p. 763-764, il est adopté à l'unanimité.

3. Rapports d'activités et projets

Ils portent essentiellement sur les mois de septembre à décembre 2021, la pandémie et l'indisponibilité de la secrétaire ayant conduit à suspendre la plupart des activités durant les mois précédents. Le président rappelle le succès des Journées du patrimoine, les 18 et 19 septembre, au siège du Cercle. Il s'étend ensuite sur les chantiers en cours, par des travaux collectifs :

- a) le relevé progressif de l'état civil de Strasbourg, de 1873 à 1918, d'abord des actes de décès, les plus difficiles à trouver pour le chercheur, écrits en langue allemande et difficiles à lire, poursuivis jusqu'en 1921 et en français
- b) le relevé des actes paroissiaux dits des chapitres ruraux du diocèse de Strasbourg au XVIII^e siècle, servant à combler les lacunes de la série numérisée.

Certains projets nouveaux sont déjà réalisés, tels *CGActu*, la lettre mensuelle numérisée d'informations, diffusée depuis janvier 2022, et les services de dépannage rapide et d'entraide « physique », faisant appel à la solidarité entre membres, le tout géré par Alain Sprauel, en complément du forum et du groupe de discussion existant sur Internet.

Le Bulletin a paru régulièrement. Le président invite à y contribuer, notamment par des articles, par exemple à partir des exposés faits dans les sections. Des questions et réponses pouvant intéresser tout le monde, glissées dans le forum et le groupe de discussion, sont à reprendre dans le Bulletin.

En novembre a paru l'ouvrage *Les Alsaciens, tous cousins ?*, édité par les Dernières Nouvelles d'Alsace à 1500 exemplaires, bien accueilli par le public.

Enfin, la refonte du site du CGA est à l'étude. Deux projets doivent être soumis au comité cette année, visant avant tout à simplifier la consultation, à réorganiser les bases des données, à les nettoyer et les augmenter.

Les responsables des sections exposent à leur tour leurs activités respectives, spécialement depuis l'AG d'octobre dernier. Le *CGActu* en distribue désormais des nouvelles chaque mois. Celle de l'Île-de-France a, en plus du faisceau diversifié de réalisations, son site et son blog sur <https://genealogiealsace.wordpress.com>. Odile Bach a passé le relais à Nicole Zinck pour l'animer. Celle du Mont Sainte-Odile est adossée à l'AGPV et son responsable, Bernard Levresse, n'a pas encore de successeur. Situation semblable pour celle de Strasbourg, en sommeil tant que Francis Hornecker, en poste depuis 20 ans, ne sera pas remplacé. La section de Brumath est très active, cumulant à chaque réunion, un exposé, des échanges et de la formation. A Waldolwisheim où se réunit toujours celle de Saverne, les membres entendent également un exposé ou partagent leurs expériences et leurs recherches.

Le président remercie Bertrand Rietsch, son prédécesseur, pour son action dynamique et conviviale et pour son engagement personnel depuis six ans, éloge qui suscite de vifs applaudissements. Il remercie également chacun des membres du comité, actuels et démissionnaires, sans oublier la webmestre Aurélie Wagner.

Ces rapports sont ensuite approuvés à l'unanimité.

4. Rapport financier

Adèle Fenninger, trésorière, projette et expose successivement les comptes de 2021 et le budget de 2022. La situation financière est saine et permet de voir l'avenir avec confiance.

C.G.A. ANNEES 2020 - 2021 RESULTAT NET CONSOLIDE (SIEGE-IDF-MSO)

CHARGES			PRODUITS		
	2021	2020		2021	2020
60 Achat matériel et fournitures	1 504,93 €	1 965,80 €	70 Produits divers	100,00 €	
61 Services extérieurs	9 412,34 €	9 267,30 €	75 Cessions ouvrages	6 327,50 €	3 336,80 €
62 Autres services extérieurs	14 728,72 €	14 919,51 €	75 Données en ligne	4 147,40 €	4 231,22 €
63 Impôts et taxes	354,00 €	573,00 €	75 Abonnements + Cotisations	32 920,00 €	35 360,00 €
64 Charges du personnel	19 467,41 €	28 740,75 €	75 Produits divers	2 273,00 €	7 210,93 €
65 Charges de gestion courante	2 882,21 €	1 407,67 €	75 Dons frais bénévoles	2 120,17 €	1 949,19 €
Frais de gestion :	48 349,61 €	56 874,03 €	Produits de gestion :	47 888,07 €	52 088,14 €
67 Charges exceptionnelles	1,55 €	8,28 €	76 Produits financiers	68,19 €	63,98 €
68 Dotation aux provisions	2 000,00 €		77 Produits exceptionnels	7 219,16 €	7 663,35 €
			79 Transfert de charges	8 999,73 €	
	60 351,16 €	56 882,31 €		64 175,15 €	59 815,47 €
Résultat : Bénéfice	3 823,99 €	2 933,16 €			
	64 175,15 €	59 815,47 €		64 175,15 €	59 815,47 €

5. Rapport des réviseurs des comptes

Leur révision a eu lieu le 9 avril. Pierre Andlauer s'étant assuré de leur exactitude scrupuleuse, recommande à l'assemblée de donner quitus au comité, en renouvelant à la trésorière ses félicitations pour leur tenue rigoureuse et professionnelle. Un vote d'approbation lui est accordé à l'unanimité, avec applaudissements nourris.

Il recommande spécialement de faire tout paiement au CGA par virement, selon les indications données dans le Bulletin, page de garde, et dans *CGActu* d'avril 2022, pour épargner à la trésorière de multiples déplacements en voiture, des pertes de temps et des courses inutiles.

6. Election des réviseurs

Faute de relève, Pierre Andlauer et Bernard Schaal sont, avec leur accord, réélus pour l'exercice 2022. L'assemblée les en remercie.

7. Fixation de la cotisation de 2023

L'assemblée adopte à l'unanimité la proposition du comité de la laisser au tarif actuel.

8. Election au comité

Nicole Zinck, dont la candidature remplace celle d'Odile Bach, et Michèle Gross sont élues à l'unanimité. L'assemblée prend acte de la démission de Muriel Dagot et de Bernard Levresse

9. Projets divers

Le président annonce la future collaboration de Dominique Spahn, spécialiste de l'émigration alsacienne en Guyane à partir de 1763, pour une nouvelle rubrique du Bulletin.

Bernard Levresse suggère d'envisager la possibilité de ressources nouvelles et d'audience élargie par la livraison d'ascendances plus ou moins poussées à partir des bases de données de notre site.

L'arrêt de la chronique du CGA dans la presse régionale, depuis janvier, se justifie par plusieurs raisons : édition du livre susdit, retraite de son initiateur, épuisement des thèmes, réduction du nombre des auteurs.